

BP RC BMS

Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de
Bûcheronnage Manuel et de Sylviculture

En Formation Continue



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 6 UC (Unité Capitalisable) dont 1 UCARE

- UC 1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- UC 2 : Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage et de sylviculture
- UC 3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- UC 4 : Réaliser des travaux de sylviculture
- UC 5 : Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers
- UCARE : Gestion d'une entreprise forestière



LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

MODALITÉ DE SÉLECTION

Entretien individuel
+ test de pré acquis + test d'aptitude physique

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours - Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences
VAA possible selon le diplôme du candidat

ACCESSIBILITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement
Présence d'un référent handicap

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09)

Durée totale : 1414 heures dont 371 heures de stages en entreprise.

Calendrier : de Septembre à Juin

Financière Financement de la formation par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (Pôle Emploi, ASP,....) *Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.*

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisés sur des exploitations forestières ou l'exploitation du CFPPA-AC
Une alternance est proposée entre les cours théoriques et les cours pratiques : 40% de théorie et 60% de pratique.
Périodes de stage en milieu professionnel de 12 semaines obligatoires sur l'année.



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité d'entrepreneur de travaux forestiers (ETF) ou de responsable d'équipe. Permettre la levée de présomption de salariat.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir entrepreneur de travaux forestiers
Devenir ouvrier(ère) qualifié(e)



LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi ,
Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5
Possibilité de spécialisation (élagage, génie écologique, débardage)